DOSSIER

L'ESS : l'économie autrement ?

Les premières formes d'économie sociale apparaissent très tôt dans l'histoire de l'humanité. Toutefois, elles ne se développent véritablement qu'au début du XIXème siècle avec l'apparition des premières formes de coopératives de production et de consommateurs et le développement des associations. Aujourd'hui, cette manière d'entreprendre collectivement ne cesse de se développer. Mais, que peut-on véritablement attendre de cette « autre économie » qui se pose comme une alternative à l'économie capitaliste ? Pour tenter de répondre à cette question, les auteurs de ce dossier ont d'abord formulé un rêve : celui de leur économie sociale et solidaire idéale. Des rêves qu'ils ont ensuite confrontés à ce qu'est l'ESS en pratique.

L'ESS : l'économie autrement ?

J'ai rêvé d'une économie qui serait sociale et solidaire …

Le rêve d'une société juste

Niché dans un livre biblique quelque peu ingrat pour le lecteur moderne, nous trouvons le « rêve » d'une société juste. Ce rêve se cache sous les règles économiques et sociales de la Loi de Moïse (Lévitique 25). Il n'est pas certain qu'une telle législation ait jamais été appliquée : elle est plus de l'ordre de l'idéal. L'idéal de la liberté entre frères et le partage des biens de la terre. Tous les sept ans, l'ancien peuple d'Israël devait laisser la terre se reposer ; tous les 50 ans, il devait vivre l'année du jubilé où les compteurs se remettaient à zéro. Chacun devait retrouver la propriété allouée à sa famille dans la terre promise ; on devait libérer ceux qui s'étaient vendus comme esclaves. Ce rêve, où sont posées des limites claires à l'exploitation de la terre et des « frères » humains, nous mobilise toujours. Rééquilibrer régulièrement le rapport économique entre riches et pauvres, redistribuer l'accès aux ressources, assurer l'égalité des chances, mettre en pause les relations commerciales pour vivre en société la gratuité et la fraternité - cela fait toujours partie de l'idéal d'une société juste. Mais aujourd'hui, ce rêve est à l'échelle planétaire et un enjeu pour l'humanité entière.

Pasteur Katie Badie,
Responsable du service biblique de la Fédération Protestante de France

Un besoin réel, un réel besoin ?

Comment penser une économie qui irait au devant des besoins réels des personnes, là où elles vivent, sans nuire à la collectivité à laquelle elles appartiennent et en respectant la perspective du vivre ensemble ? Comment éviter un gaspillage de mesures ou réalisations collectives, profitant à quelques-uns mais ne répondant à aucun besoin individuel ? Comment détecter, identifier les besoins réels, redonner la parole aux citoyens pour l'exprimer, attribuer une égale valeur de la parole à chaque individu quel que soit son statut social ou économique… Comment rêver que ceux qui vont écouter, aller au devant de ces besoins, se sentiront responsables, afin de réfléchir et déterminer la nature de la réponse à apporter (au lieu de proposer une solution standard, démagogique ou servant leurs propres intérêts ?) Comment rêver que ceux-là mêmes travaillent ensuite à la mise en œuvre de la réponse, autrement dit s'impliquent, se sentent solidaires de ce besoin exprimé ? Et enfin, pourquoi ne pas rêver que ces mêmes s'inquièteraient du résultat, de ses conséquences positives ou non, d'éventuels besoins émergents ? Bref on rêverait d'une économie qui prendrait soin de l'homme, au plus près de ses besoins, une économie qui aurait le souci de l'autre, du prochain…

Nadine Davous,
Médecin des hôpitaux, présidente de l'Espace de réflexion éthique du CHIPSG

Un village

Je rêve d'un village qui ne soit pas celui des affiches réactionnaires d'un retour « pétainiste » à un ordre nostalgique ou celui d'un ordre égoïste. Mais au contraire d'un village dynamique, inventif, mobilisateur des citoyens autour de projets communs, issus de débats ouverts et respectueux de la parole de l'autre. Je rêve d'un village qui réinventerait la notion de service public, au plus près : poste, crédit coopératif, organisation d'une production locale. Tracer des chemins nouveaux, plus utiles. Je rêve d'un village où le voisin n'est pas un être indifférent, prêt à la polémique dès que son moindre animal goûte son herbe « sacrée », mais un voisin sur lequel on peut compter en cas d'absence ou de difficultés. En un mot je rêve d'un village ouvert autant aux villageois de toujours qu'aux autres. Un village accueillant et confiant dans son avenir, son image. Un village où les plus jeunes prennent soin des plus vieux, où l'alcool n'est pas le seul viatique de la fête réussie ou du recouvrement de la plainte quotidienne, où le maire ne s'installe pas pour l'éternité et ne balaie pas d'un trait de plume les projets de son prédécesseur. Un village où l'école reste le creuset commun de la culture, où l'église, le temple, la synagogue et la mosquée ouvrent chaque année un nouveau projet commun. Je rêve d'un village où les étrangers referaient vivre, non leurs traditions propres, mais celles d'antan, disparues et qui seraient avides d'enracinement et non de ruptures, de déracinement, de cultures musicales qu'ils tresseraient avec les leurs. Je rêve d'un village où, simplement, l'humain retrouverait un sens à la vie en commun.

Didier Sicard,
Médecin et ancien président du Comité Consultatif National d'Ethique

Et si la banque…

Et si la banque était un établissement au service des humains ? Il s'entend directement auprès des humains, pas seulement pour le capital ou le pouvoir, comme aujourd'hui… Et si l'on instaurait un comité d'éthique, dont les conseils seraient largement partagés et communiqués, susceptibles d'interpeller clients, actionnaires et grand public sur les choix d'investissement ? Plus d'investissement chez les marchands d'armes ou les énergies fossiles, mais davantage de dossiers de micro crédit… Et si les banques avaient interdiction d'avoir une quelconque relation avec les paradis fiscaux ? Et si les conseils d'administration comptaient des représentants des clients dans les instances ? Et si tout investissement supérieur à X milliers d'euros nécessitait un volet humanitaire, environnemental et local obligatoire ? Et si tout recrutement, même technique, devait satisfaire à des critères d'empathie sociale, régulièrement évalués ? Et si les directeurs étaient recrutés après un stage obligatoire, tous les 5 ans, dans une association d'action sociale ?

Jean Fontanieu,
Secrétaire général de la FEP

Citoyen du monde

Faisons le rêve qu'un jour les frontières n'existent plus et que nous puissions nous penser comme citoyen du monde. Rêvons à un gouvernement mondial qui prendrait ses décisions en tenant compte des multiples facteurs agissant sur le monde et faisant en sorte que la justice des uns ne soit pas l'injustice des autres. Un mouvement social qui portait cette utopie a vu le jour à la sortie de la deuxième guerre mondiale. Garry Davis, pilote américain de la guerre, annonce le 25 mai 1948 qu'il abandonne la nationalité américaine et qu'il se place désormais sous la protection de l'ONU. Installé sous une tente précaire sur le parvis de Chaillot, le rebelle reçoit la visite des grands intellectuels de l'époque : Albert Camus, André Gide, Jean-Paul Sartre, André Breton, l'Abbé Pierre… Si un gouvernement mondial semble aujourd'hui toujours de l'ordre de l'irréalisable, nous pouvons cependant nous réjouir que, grâce à des précurseurs rêveurs comme Garry Davis, certains sujets d'importance sont pensés à l'échelle de la planète comme la préoccupation sur le climat, la limitation des armes nucléaires, le respect des droits de l'homme. Beaucoup de chemin reste à parcourir pour que le local puisse vivre en paix dans l'universel. Nous devrions accepter de perdre un peu de nos prérogatives nationales pour les céder à une instance de décision supranationale. Mais nous avons encore du mal avec l'Europe, alors avec le monde…

Brice Deymié,
Pasteur, aumônier national protestant des prisons

Dossier

Économie sociale et solidaire, de quoi parle-t-on ?

L'économie sociale et solidaire (ESS), présente dans des domaines d'activités très variés (la santé, l'action sociale, les assurances, l'industrie…), pèse un poids de plus en plus important dans l'économie française. A elle seule, elle représente 10 % du PIB du pays et emploie 2,3 millions de salariés. Mais, derrière ces chiffres encourageants, de quoi parle-t-on exactement ?

Emma Krebs,
Etudiante en master d'ingénierie de projets en économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire regroupe les organisations de types coopératifs, mutualistes, associatifs ainsi que les fondations. A première vue, ce ne sont que des formes juridiques; en fait, elles mettent en avant une autre manière d'entreprendre qui lie le développement d'activités économiques à la recherche d'une utilité sociale. A ce titre, elles énoncent plusieurs principes communs qui donnent la priorité aux personnes plutôt qu'au profit. Pour cela elles mettent en avant quelques principes éthiques forts: fonctionnement démocratique, esprit de solidarité mobilisant ses membres dans des actions qui privilégient le lien social; proximité dans une logique de développement local et durable et répartition des bénéfices et redistribution de ces derniers au service de projets solidaires et durables.

Une alternative à l'économie capitaliste

L'ESS fait se rencontrer des structures qui ne se connaissent pas forcément, qui n'ont pas pour habitude de travailler ensemble et qui peuvent avoir des finalités différentes mais pour lesquelles le capital social ne peut être négligé. Le développement de cette alternative à l'économie capitaliste et sa structuration sont intéressants pour les organisations qui la constituent. En effet, cela peut leur permettre de conserver leur autonomie en diversifiant leurs financements, en mutualisant des compétences, des locaux ou des ressources mais aussi en réfléchissant ensemble et différemment aux problématiques d'un territoire.

Des outils pour se structurer et se développer

En France, des organismes permettent de structurer et d'accompagner le développement de ces entreprises à l'échelle des territoires. Les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRES(S)) sont un des outils existant. Actuellement au nombre de vingt-six, leurs missions se déclinent autour des trois grands axes: connaître, faire connaître l'ESS et favoriser son développement sur le territoire. Autre outil, en cours d'application: la loi relative à l'ESS parue en juillet 2014.

« Les organisations de l'ESS énoncent plusieurs principes communs qui donnent la priorité aux personnes plutôt qu'au profit »

Par cette loi, l'Etat affiche sa volonté d' « *encourager un changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire dans tous ses aspects, afin de construire avec les entreprises de l'ESS une stratégie de croissance plus robuste, plus riche en emplois, plus durable et plus juste socialement.* » L'Etat énonce également cinq objectifs à cette loi: reconnaître l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique; renforcer les politiques de développement local durable; provoquer un choc coopératif; redonner du pouvoir d'agir aux salariés et enfin, consolider le réseau, la gouvernance et les outils de financement des acteurs de l'ESS.

Et demain ?

Il reste maintenant à savoir comment le développement et les potentiels de ce qu'on appelle parfois le « tiers secteur » se mettront concrètement en place sachant que les acteurs de l'ESS n'ont pas toujours attendu les législations pour proposer une nouvelle manière d'envisager la société et les liens entre l'humain et le capital.

Accorder sa juste place à l'humain

Face aux modèles économiques traditionnels, visant la création massive de biens et des richesses, se sont développées d'autres approches économiques dont le but est d'apporter prioritairement des réponses concrètes aux problèmes qui se posent à l'Homme au quotidien. Elles mettent en avant la notion de solidarité dans le cadre d'un projet de société plus juste.

François Goddet
ancien chef d'entreprise

Le respect de l'Homme se devant d'aller de pair avec le respect de la nature et de la planète, cette approche est souvent associée au développement durable. Les modèles traditionnels sont, en général, porteurs de promesses et d'espoirs mais aussi de difficultés dans lesquelles l'Homme se perd, se trouvant malgré lui rejeté, exclu. Cette marginalisation peut prendre des formes diverses et dramatiques: l'isolement, le surendettement, l'interdiction bancaire voire la privation de droits auxquels la réponse la plus courante est trop souvent celle de l'assistanat.

Redonner à l'Homme sa place avec respect et dignité

L'économie sociale et l'économie solidaire se veulent toutes autres en tentant de redonner à l'Homme sa place avec respect et dignité, en évitant de le considérer comme un assisté, en lui permettant de rester libre, maître et acteur de sa propre vie et de se réinsérer durablement. Les actions répondant à cette approche sont nombreuses, tant les associations qui les portent et se mobilisent au quotidien sont présentes sur le terrain à travers des actions locales, des actions collectives, et le plus souvent des actions efficaces. C'est le cas des épiceries sociales et des épiceries solidaires, ces dernières ayant la spécificité de proposer un large choix de produits de première nécessité accessibles, à un coût de 10 à 30 % inférieur à la valeur initiale des produits. Dans ces épiceries, chacun peut choisir librement, acheter et payer, évitant ainsi toute impression d'assistanat.

Des solutions adaptées aux besoins de chacun

Si payer est ici essentiel, encore faut-il disposer de moyens de paiement. Près de 2,5 millions de personnes en sont actuellement privées et exclues du système bancaire. Pourtant s'ouvre aujourd'hui une autre voie: les comptes *Nickel* de la Financière de paiements électroniques. Un système sans banque, sans crédit, accessible à tous chez les buralistes agréés et moyennant un paiement initial de 20 euros. Un moyen simple de disposer d'une carte bancaire et d'un RIB et surtout un moyen réel de redémarrer, de s'inscrire auprès d'une société d'intérim par exemple, d'être payé et de pouvoir encaisser des chèques. Les actes solidaires ne se limitent pas à cela, ils concernent aussi le monde du chômage avec les missions de solidarité comme CVStreet, Force Femme ou encore Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC). Ils concernent également le monde scolaire et le secteur culturel par l'aide aux collégiens ou la production d'ouvrages à prix symbolique. Les idées fourmillent et là où de lourdes structures sont à la peine, le monde de l'économie sociale et solidaire trouve à sa mesure des solutions adaptées aux besoins et questionnements de chacun. Alexandre Jardin dans son dernier livre[1] a-t-il rappelé que ce sont les solidarités de toutes sortes qui permettent l'intégration de l'Homme. Les « Zèbres » ou « Faizeux », comme il aime à les appeler, sont au cœur de l'association qu'il a fondée: Bleu Blanc Zèbres. Hors de toutes les polémiques nées de l'utopie humaine, reste, et c'est l'essentiel, l'action. L'Homme a non seulement besoin d'agir, mais il apprécie aussi que l'on agisse pour lui. Encourageons ces initiatives : ce n'est pas seulement le problème des autres, c'est avant tout le nôtre. Soyons solidaires.

(1) Laissez-nous faire! On a déjà commencé. Éditions Robert Laffont, 2015

L'ESS : une nouvelle définition de la valeur travail

Si la loi ESS du 31 juillet 2014 a reconnu pleinement l'apport à l'économie française de ce secteur qui pèse 10% du PIB et représente plus de 2,3 millions de salariés, qu'en est-il de la valeur travail dans l'Économie Sociale et Solidaire ? Quel sens donner au travail dans ce contexte ?

Gilles de Labarre,
Président de Solidarités Nouvelles face au Chômage

Il convient de bien distinguer « le sens au travail » et le « sens du travail ». Le premier se rapporte aux tâches ou aux activités qui s'inscrivent dans un rôle, une fonction. Le sens du travail s'applique aux relations qu'une personne entretient dans son milieu de travail avec ses supérieurs, ses collaborateurs, ses collègues et la clientèle. Le sens au travail dans l'ESS se rapproche des principes de l'économie classique dans la mesure où il s'agit de réaliser des tâches correspondant à une fonction, ce que l'on trouve dans toute organisation. Par contre, pour le « sens du travail », l'ESS porte des valeurs qui influent fortement sur les comportements, car le sens qu'une personne attribue à son travail et à son milieu de travail est intimement lié à son identité. Or, on ne se dirige pas vers des entreprises de l'ESS sans motivations profondes, au premier rang desquelles, la recherche de l'utilité sociale et non la recherche d'un gain.

Donner une nouvelle valeur au travail

Comment pourrait s'exprimer cette nouvelle valeur au travail dans l'ESS ? Tout d'abord, il s'agit d'affirmer une valeur de reconnaissance personnelle plutôt que d'une valeur de pouvoir et d'autorité. Le mode de gouvernance et de démocratie interne (sur la base du principe un homme, une voix) est d'ailleurs là pour réguler toute dérive. Il s'agit ensuite d'affirmer la primauté du collectif car le travail effectué par les uns ne peut être conçu comme un accaparement des uns au détriment des autres : c'est l'intérêt collectif, au sens de « *l'inter esse* », qui prime et qui influence les choix et décisions de gestion. Il s'agit aussi de promouvoir une activité humaine « non aliénante », ce qui signifie sortir de l'aliénation du marché et des niveaux de rémunération indécents. En ce sens, les règles inscrites dans la loi, relatives aux écarts de rémunération, redonnent du sens à la valeur travail.

« l'ESS porte des valeurs qui influent fortement sur les comportements »

Réaffirmer le travail comme « ouvrage »

Enfin, notre société prenant conscience qu'elle assèche de façon irréversible les ressources de notre planète, les entreprises de l'ESS sont bien placées pour promouvoir des règles au travail plus respectueuses de la nature et de l'environnement. L'ESS réaffirme le travail comme « ouvrage », c'est-à-dire l'espace singulier où l'on « ouvre » et où l'on « œuvre ». En cela, il se différencie de « l'emploi » qui ne produit que standardisation, répétition, démotivation. C'est par cette distinction entre emploi et travail que l'ESS se distingue du monde purement marchand. En effet, si l'ESS donne du sens aujourd'hui au travail, c'est parce qu'il y a eu une vraie réflexion, un véritable travail… sur le sens du travail qui n'est pas sans lien avec le sentiment de fraternité.

Raviver le sentiment de fraternité

Paul Ricoeur[1] l'avait bien compris, lui qui, en parlant de fraternité, avait cerné le sujet, en indiquant que l'échange marchand centre l'attention des protagonistes sur les biens échangés au détriment des personnes en présence. Pour contrer ce phénomène de rétrécissement et de fermeture, la réplique apportée par Paul Ricoeur consiste à raviver le sentiment de fraternité afin de recentrer l'attention sur les personnes dans l'échange et de révéler la possible dimension de gratuité qui y sommeille et qui en constitue la « vérité cachée ». En réintroduisant une certaine notion de gratuité dans la valeur travail, les entreprises de l'ESS ont montré la voie, celle de la métamorphose, chère à Edgar Morin, qui pourrait amener au Royaume.

(1) Paul Ricoeur. *La critique et la conviction.* Entretien avec François Azouvi et Marc de Launay. 1995

Permettre un meilleur accès aux soins pour tous

Avec les associations, les coopératives ou encore les fondations, les mutuelles constituent une branche essentielle de l'économie sociale et solidaire (ESS). Fédérées au sein de la Mutualité Française, elles revendiquent un accès aux soins pour tous. Rencontre avec Jean-Martin Cohen Solal, délégué général de la Mutualité Française.

Jean-Martin Cohen Solal, délégué général de la Mutualité Française

Propos recueillis par Pauline Simon,
rédactrice en chef

Proteste : Comment définissez-vous le mutualisme ?
Jean-Martin Cohen Solal : Le mouvement mutualiste a toujours été animé par le même esprit : celui de la solidarité pour faciliter l'accès aux soins. Composé de sociétés de personnes, et non d'actionnaires, il poursuit une mission d'utilité sociale qui se traduit dans la pratique par un accès universel (pas de sélection des adhérents) ; une solidarité entre les générations prise en compte dans le calcul des cotisations ; une absence de but lucratif (les bénéfices sont réinvestis en faveur des adhérents) et un mode de gouvernance démocratique basée sur le principe d'une personne, une voix.

Quel rôle a joué la mutualité dans la naissance et le développement de l'économie sociale et solidaire ?
Avec les coopératives, la mutualité est un des acteurs majeurs de l'histoire de l'ESS dont la loi du 31 juillet 2014 définit les fondements et les périmètres et reconnaît pleinement ce modèle économique comme étant performant et pérenne.

La mutualité est perçue par certains comme une chance, un levier de changement par rapport au néolibéralisme. Qu'en pensez-vous ?
Cela me semble tout à fait juste. Il faut savoir que le modèle mutualiste a bien mieux résisté à la crise que le modèle capitalistique. Comme je l'ai déjà évoqué, les mutuelles n'ont pas d'actionnaires à rémunérer ; elles ne sont donc pas soumises aux aléas des marchés financiers. D'autre part, le modèle mutualiste inscrit sa stratégie dans la durée et recherche la pérennité, à la différence du modèle capitalistique qui est davantage axé sur la rentabilité à court terme.

« Le mouvement mutualiste a toujours été animé par le même esprit : celui de la solidarité pour faciliter l'accès aux soins »

Les mutuelles œuvrent pour un meilleur accès aux soins pour tous. Comment cela s'illustre-t-il concrètement ?
Lors de son 41ème congrès, la Mutualité Française a, par exemple, formulé plusieurs propositions comme la remise à plat de l'ensemble des dispositifs d'aide afin de faciliter l'accès à la complémentaire santé pour les personnes qui en ont le plus besoin. Nous avons également proposé une série de mesures destinées à réduire le reste à charge du patient[1] notamment pour les soins optiques et dentaires. Nous travaillons aussi sur de nouveaux services, telle la télé-consultation qui permet aux personnes en situation de handicap ou aux personnes âgées de rencontrer un médecin sans avoir à faire des déplacements trop importants et souvent contraignants. Et pour s'assurer que ces innovations soient accessibles au plus grand nombre, la Mutualité Française a demandé la création d'un lieu de débat, réunissant l'ensemble des acteurs de la santé digitale, pour discuter de ces enjeux.

(1) Le reste à charge est ce qui reste à payer au patient après le remboursement de l'assurance maladie et de sa complémentaire santé.

Complémentaire santé ou mutuelle ?

Une mutuelle est un organisme à but non lucratif, au service des adhérents. La santé est au cœur des métiers de ces organismes qui agissent en complément de la sécurité sociale obligatoire en proposant des complémentaires santé. Elles sont régies par le Code de la mutualité. Les mutuelles sont certes leaders des complémentaires santé (54%) mais n'ont pas les mêmes valeurs ni le même fonctionnement que les autres acteurs : les assurances régies par le Code des assurances et les institutions de prévoyance régies par le Code de la Sécurité Sociale.

L'ESS : l'économie autrement ?

Consommer responsable et solidaire : est-ce possible ?

L'économie collaborative : « sociale » et « solidaire » ?

Ces dernières années, de nombreuses entreprises de services ont fleuri comme Blablacar[1], Uber[2], Airbnb[3] ... Différentes par leurs activités et leurs tailles, ces entreprises mettent en avant les mêmes caractéristiques : facilité d'usage, utilité sociale (le meilleur service au moindre prix) et approche alternative (entreprendre autrement). Mais, suffit-il de se réclamer de l'économie collaborative pour agir selon une éthique authentiquement sociale et solidaire ?

Denis Malherbe,
Enseignant-chercheur en économie sociale et solidaire

Ainsi, tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Face aux rigidités des monopoles (SNCF, taxis), face aux surcoûts des modes classiques de distribution (hôtellerie, grandes surfaces), de jeunes et vertueux entrepreneurs sociaux développeraient une économie collaborative où des consommateurs enfin libérés des servitudes des grandes structures coproduiraient le service dont ils ont vraiment besoin. Pour comprendre le sens profond de ce phénomène actuel, il faut remonter entre 1995 et 2000. Il est alors question d'une « nouvelle économie Internet ». D'innombrables start-ups, jeunes entreprises innovantes vont – dit-on – révolutionner le monde des services grâce à des technologies accessibles à tous. Industriels, banques, assureurs, fonds de pension et spéculateurs s'enivrent tous d'une même croyance : investir massivement dans ces « jeunes pousses » afin d'encaisser dès maintenant les profits de leurs succès à venir. Sauf qu'en 2000, la bulle financière éclate et que le mythe est sérieusement écorné. Les crises des subprimes, puis de l'euro renouvellent le paysage économique et beaucoup oublient la frénésie technologico-financière des années 1990.

Un modèle économique : la start-up

Pourtant, à bien y regarder, les entreprises actuelles de l'économie collaborative sont l'expression aboutie du mythe des start-ups. Créées par un (ou quelques) jeune(s) entrepreneur(s) entre 2005 et 2010, elles sont toutes construites sur le modèle célébré voilà plus de quinze ans. L'équation magique est simple : assurer une intermédiation entre particuliers, fonction attractive car très peu coûteuse, sur la base de plateformes technologiques et d'organisations légères, puis faire entrer rapidement de gros investisseurs dans la gouvernance afin d'accélérer le développement en masse, de s'étendre sur de vastes territoires tout en marginalisant ou en absorbant ses concurrents.

Utilité sociale n'est pas vocation sociale

On objectera que ces entreprises jeunes et sans complexe facilitent l'échange entre producteurs et consommateurs et même qu'elles contribuent à respecter l'environnement. Certes, mais l'existence d'une utilité sociale ne suffit pas à conférer une vocation sociale. Gouvernées sur le mode capitaliste, elles poursuivent des buts autocentrés de croissance et de rentabilité définis par leurs dirigeants et contrôlés par leurs seuls actionnaires. A l'idéal de la solidarité, comme engagement collectif durable, elles substituent le modèle de la transaction individualisée et immédiate où l'autre n'est vu que comme contrepartie utilitaire à son propre besoin. Le développement de « l'ubérisation » n'est donc pas le signe d'une nouvelle vitalité de l'économie sociale et solidaire. Il est plutôt une subversion qui appelle la plus grande vigilance de tous les acteurs au service du social et de la solidarité.

(1) Service de covoiturage
(2) Service de voitures avec chauffeur
(3) Service d'hébergement entre particuliers

Dossier

Les circuits courts, une autre façon de consommer

Secteur innovant, l'ESS voit émerger de nombreux projets dans le domaine de la consommation responsable et des circuits courts. Ces nouveaux modèles de production et de consommation pourraient bien changer durablement notre façon de consommer.

Le contexte actuel de crise économique et environnementale favorise l'émergence d'un grand nombre d'initiatives offrant un modèle de consommation davantage axé sur l'échange, le partage et la co-construction. Pionniers en la matière : les AMAP[1] et leurs « paniers » qui ont connu un développement exponentiel depuis les années 2000. Au-delà de la relation commerciale qui favorise un savoir-faire respectueux des ressources humaines et de l'environnement, c'est une nouvelle manière de faire du commerce qui est privilégiée, celle des circuits courts.

Les initiatives se développent dans de nombreuses filières

Selon la définition proposée par le Labo de l'ESS[2], un circuit court obéit à quatre critères incontournables : la création de liens sociaux et de coopération ; l'équité dans les échanges financiers ; une approche participative et une logique pédagogique. Si le secteur agro-alimentaire est le premier à venir en tête, d'autres initiatives se développent dans de nombreuses autres filières. Ainsi, dans la sphère financière, les prêts entre particuliers (Lending Club) ou encore la finance locale (SPEAR[3]) adoptent cette logique. Dans le secteur culturel, les AMACCA[4] proposent aux citoyens de s'emparer des projets culturels grâce au micro-mécénat et les « paniers-cultures » proposent, sur le modèle des AMAP, des paniers constitués de biens culturels (CD, BD, livre, place de spectacle, etc.). Dans cette logique de circuits courts, de nombreux exemples issus des domaines de l'énergie, de l'habitat ou encore de la santé peuvent également être recensés.

Des défis pour demain

Si les circuits courts présentent des avantages certains, de nombreux défis restent à relever pour permettre leur développement à plus grande échelle. En effet, massivement impulsées par la société civile et à l'échelle locale, les initiatives, dispersées, sont souvent méconnues. Pour permettre leur développement il est donc nécessaire de les structurer mais aussi de développer des liens stables avec les collectivités et les institutions et donc d'intégrer de nouveaux acteurs dans ces démarches. Ainsi, le plus grand défi sera sans doute de réussir ce développement sans risquer de dénaturer les projets initiaux.

(1) Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne
(2) www.lelabo-ess.org
(3) Société pour une épargne activement responsable
(4) Associations pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique
(5) Culture de plantes réalisée sur un substrat neutre et inerte (sable, pouzzolane, billes d'argile, laine de roche etc.)

La ville du futur, plus sociale et plus solidaire ?

Les défis économiques et environnementaux actuels obligent architectes et urbanistes à imaginer les villes de demain plus écologiques et plus citoyennes. Le projet pensé par Yohann Froissard, jeune diplômé en architecture et dispositifs urbains s'inscrit pleinement dans cette nouvelle façon de concevoir la ville. C'est au cœur du quartier historique de Lyon, qu'il a imaginé un complexe de production horticole composé d'un jardin d'exposition où les agriculteurs de la région pourraient présenter leur savoir-faire, d'une serre de culture en hydroponie[5], d'un pôle d'innovation, d'un pôle de formation, et d'un pôle de valorisation destiné à transformer la matière première. Ces 5000 m² de jardin et 7500 m² de bâtiments ont été pensés comme un cercle vertueux où chaque pôle fonctionne en synergie et où la production est destinée à une utilisation locale : restaurant, marché et épicerie attenants au complexe. Produire en plein cœur de la ville pour les riverains du quartier, c'est peut-être ça la ville de demain.

1. Jardin didactique
Lieu d'exposition pour les agriculteurs de la région Lyonnaise mais aussi lieu de formation pour les riverains et les bénévoles des jardins partagés de la ville.

2 et 3. Pôle de production
Serres et culture hydroponiques
Atelier de valorisation des matières premières. Transformées, elles seront vendues à l'épicerie et au restaurant.

4. Pôle d'innovation
Dédié à la recherche horticole et à l'implantation du végétal en milieu urbain dense.

5. Pôle de formation
Dédié aux élus et aux personnes sensibilisées aux problématiques d'agriculture urbaine.

6. Esplanade publique
Le parvis recréé pour l'église réhabilitée est un lieu de rencontre pour les passants. On y trouve la terrasse du café/restaurant. Sous cette esplanade se trouve la halle de marché et l'épicerie, directement alimentés par le pôle de production.

7. Espace de sensibilisation
Bureau des associations, vitrine des jardins partagés de la ville.

Le projet, imaginé au coeur des pentes de la Croix-Rousse à Lyon, répond aux quatres critère du circuit court de l'ESS : création de liens sociaux et coopération, équité dans les échanges financiers, approche participative et logique pédagogique.

8. Espace de sensibilisation
L'église accueille une bibliothèque spécialisée et une salle de conférence.

Dossier